

de **Pierre Coppey**  
et **Julien Damon**

# Samu social de Paris, la révision nécessaire

**M**achine emblématique des politiques de lutte contre la pauvreté, le Samu social de Paris a plus d'un quart de siècle. La bisbille politique actuelle consiste à lui trouver un nouveau président. Une réforme plus profonde s'impose.

Si des Samu sociaux, dont l'opérateur est la Croix-Rouge dans la majorité des cas, existent sur tout le territoire national, celui de Paris est aussi spécifique qu'iconique. Devenu une institution de gros volume (265 millions d'euros de budget contre 150 en 2012, plus de 500 salariés), il incarne les difficultés à gérer ce qu'il a contribué à nommer « urgence sociale ».

Il s'agit, dans son principe fondateur, d'un recueil nocturne des personnes sans abri stricto sensu (vivant dans la rue). Le recueil, à vocation médicalisée, s'accompagne de la gestion de places d'hébergement et de soins. L'idée est née, en 1993, du constat de l'insuffisance de la prise en charge des SDF « les plus en difficulté », correspondant à la figure du clochard. La Brigade d'assistance aux personnes sans abri (Bapsa), créée en 1953 par la Préfecture de police de Paris sous le nom d'« Equipe de ramassage des vagabonds », est alors contestée. Il faut dire que les délits de vagabondage et de mendicité viennent tout juste d'être supprimés.

Dans une dynamique faite de volontarisme et de messianisme, l'appareil naissant se présentait comme une réponse d'« extrême urgence », un « outil de sauvetage au service des grands exclus ». A côté de ses premiers

salariés, il mobilisait des bénévoles, baptisés « samaritains ». Dès ses balbutiements – en pleine lumière médiatique – l'opération a été critiquée – plus ou moins en sourdine. En tant, d'abord, qu'elle participait de la dualisation de la protection sociale. En tant, ensuite, qu'elle n'inventait rien : son principe d'action « aller vers » relevant de la pratique des éducateurs de prévention spécialisée. En tant, enfin, que ce nouveau Samu n'était qu'un « taxi social », détourné par des personnes qui n'en avaient pas vraiment besoin.

---

## Le Samu social est devenu un outil de masse, gérant 3 millions d'appels par an.

---

Une réserve porte également sur l'empilement. Avec le temps se sont accumulées les équipes dites de « maraude », chargées de sillonner la capitale. En sus des équipes de policiers de la Bapsa, on compte celles du Samu Social, celles de la RATP, celles de diverses associations, plus ou moins soutenues par les pouvoirs publics. Conséquence connue de cette inflation : une quête permanente de coordination, et des SDF parfois réveillés plusieurs fois par nuit par des services différents.

Ces défauts de coordination (qui, répétons-le, distinguent pleinement Paris du reste de la France comme du reste du monde) ne sont pas le principal sujet d'interrogation. Il en va, plus large-

ment, de la mission même du Samu social. Celui-ci est devenu un outil de masse. Gérant le numéro d'urgence 115, il reçoit presque 3 millions d'appels par an et en traite moins de 20 %. Alors que ce numéro gratuit était destiné à des habitants désireux de signaler des difficultés de personnes à la rue, il est devenu outil de réservation des hébergements. Si le Samu social se concentrait, et continue à centrer sa communication, sur les individus isolés qui demeurent dans la rue et parfois refusent la prise en charge, l'essentiel de son activité consiste à héberger des familles, très souvent en situation délicate au titre du droit de séjour, dans des hôtels. Sur son quart de milliard d'euros de budget (ce qui n'est pas mince), 85 % sont consacrés à des dépenses hôtelières. En un mot, le Samu social n'a plus grand-chose à voir avec son projet d'origine. Elaboré initialement pour aller au-devant des clochards parisiens, il se développe aujourd'hui pour héberger, dans des hôtels coûteux, des sans-papiers venus du monde entier. Les prochaines élections municipales doivent inviter à une profonde reconfiguration. Reconsidérer le Samu social de Paris constitue une occasion valable de repenser les relations entre l'Etat, Paris et les associations, afin de redonner à ces dernières plus d'autonomie et de responsabilités, et à la municipalité davantage prise sur ces réalités.

**Pierre Coppey** est président d'Aurore. **Julien Damon** est professeur associé à Sciences Po.